



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/contenu/actualites-france-et-international/article/les-associations-nationales-d-élus>

Les associations nationales d'élus s'associent pour la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin



Date de mise en ligne : jeudi 27 octobre 2016

- contenu - Actualités France et international -

OIEau

Les récentes lois liées à la réforme territoriale ont fortement modifié le paysage de la répartition des compétences dans les domaines de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des risques qui y sont liés. La nouvelle compétence obligatoire "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI), confiée aux intercommunalités au 1er janvier 2018 tout comme la gestion de l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales à partir de 2020 notamment, bouscule l'organisation historique des acteurs sur ces questions, et nécessite une coordination, à l'échelle hydrographique, des actions menées par tous les échelons de collectivités.

C'est la raison pour laquelle l'AMF, l'AdCF, l'ADF, Régions de France et l'AFEPTB ont décidé de s'associer au sein de « Initiative partenariale d'associations nationales de collectivités territoriales pour une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par Bassin Versant » (IPANCT).

Ce partenariat a été formalisé à travers une convention signée par les présidents de chaque association. Il a notamment pour objectifs d'informer les élus de ces associations (par l'organisation de rencontres, la création d'une page internet dédiée...), de partager et de porter des positions communes sur les évolutions législatives et réglementaires de la politique de l'eau.